

## PROCES-VERBAL (PV2022-06)

Le conseil municipal s'est réuni le 26 juillet 2022 sous la présidence de M. CUYABE Michel

**Etaient présents** : Mmes BIARDEAU Delphine, COUCI Claudy, FOURTICQ Annie, et SCHAFFAUSER Linda et MM. CAMINADE Hervé, CANTON-TRESAUGUE Joseph, CUYAUBE Michel, CUYALAA-PROVENCE Patrick, JEZEQUEL Arnaud et M. TOUYA Daniel.

**Absents excusés** : Mme BAILLEZ Tiffany et HOURNE Jeanne et MM. CANTON Guillaume et CLOUTE Guillaume

Madame Delphine BIARDEAU a été nommée secrétaire de séance.

### ➤ **Aliénation des Chemins ruraux au quartier Loubée.**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des portions des chemins ruraux dits de Bierle, de Lalande et Bedout ne sont plus utilisées depuis très longtemps. Il a donc été décidé de les supprimer et de les céder au profit des propriétaires riverains, après accomplissement de l'enquête publique. Il s'agit des chemins suivants : Chemin rural n° 51 dit de Bierle, Chemin rural n° 39 dit de Lalande, Chemin rural n° 11 dit Bedout.

L'enquête publique aura lieu à l'automne 2022.

### ➤ **Ecole et Sivos (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)**

Monsieur TOUYA explique que l'effectif des élèves à la rentrée scolaire 2022 est 130 élèves, dont sur le groupe de SEVIGNACQ et 43 sur celui d'ESCOUBES.

Concernant les agents du Sivos, il précise que Nelly PALU-CUYAUBÉ reprendra dès la rentrée à mi-temps thérapeutique. De plus, le contrat de Tiffanie BARRERE devrait être reconduit pour 6 mois à 80%. Une réorganisation des services « cantine » et « entretien des classes » est en cours. Joanny REGIBIER sera uniquement attaché à la cantine (cuisine et entretien), et les autres agents seront en charge de l'entretien des classes et sanitaires.

D'autre part, Monsieur TOUYA souligne que le tarif des cantines, gouters et garderies, seront augmentés de 3% à la rentrée scolaire, soit 3.35€ au lieu de 3.24€ pour le tarif du repas.

Enfin, le Sivos a étudié la possibilité de mettre la solution Cantine de France plate-forme destinée aux collectivités gérant les prestations de type cantine ou périscolaire, et plus précisément la facturation avec la gestion du planning de présence et le décompte des prestations. Le syndicat n'a pas validé cette prestation et a choisi de mettre en place le prélèvement automatique pour toutes les familles pour le paiement des factures. Monsieur TOUYA précise que même si le problème des impayés a diminué, il est toujours présent.

### ➤ **Fêtes communales.**

Les fêtes communales auront lieu du vendredi 5 au lundi 8 août, avec un programme bien rempli.

Monsieur PROVENCE présente le programme de la course cycliste qui aura lieu le samedi et sera suivi par la bodega.

Monsieur le Maire expose que le Comité des fêtes a souhaité organiser le lundi un lâché de bonbons sur le stade l'après-midi, avec la participation du para-club de Lasclaveries. Ce dernier devra faire une demande officielle au moins 15 jours avant, dans le cas où des

instructeurs devraient atterrir sur le stade. A ce propos, Monsieur le Maire souligne que des dépôts de plaintes ont été déposés à l'encontre du para-club en mettant en cause les nuisances sonores.

➤ **Voirie**

Monsieur Guillaume CLOUTE fait le bilan des voies à réparer en urgence. Il précise que Raymond LARQUÉ a pris la retraite et qu'il faudra trouver une entreprise très rapidement

D'autre part, au mois de mars 2022, le chemin des Lucqs a été endommagé par un agriculteur sur 500m par un engin agricole. Les assurances des deux partis sont en contact. L'expert de la Commune, le Cabinet Daniels, devrait se rendre sur place prochainement (20 septembre).

Enfin, l'opération d'élagage va avoir lieu à partir de septembre 2022. La priorité sera donnée au circuit du transport scolaire.

Monsieur le Maire rappelle que la Commune va solliciter une nouvelle fois le Département pour recréer l'arrêt de bus du collège dit « Courreyes » car une dizaine de famille est concernée par cet arrêt.

➤ **Plaine des sports de la Chênaie**

Monsieur le Maire explique qu'une réunion a eu lieu le 13 juillet avec le club de rugby ESGV. Monsieur JEZEQUEL expose le compte-rendu de cette réunion dont:

- Les problèmes de l'alimentation électrique
- Les problèmes d'entretien du tour des stades qui n'est pas ait, notamment l'herbe le long des grillages. Les produits phytosanitaires étant interdit, quelles ont les réponses techniques envisagées ou envisageables ?

Monsieur TOUYA expose que le personnel communal est déjà très présent pour l'entretien de la plaine des sports (4 stades) et des équipements sportifs avec 1 agent à 35 heures/semaine et une second à 80%. Il n'est pas possible de leur en demander davantage. Concernant l'entretien des abords du stade, mains courantes et grillages, il propose de solliciter l'ESAT les ateliers de Diusse pour une prestation mensuelle et de faire une demande de devis. Par contre, Monsieur le Maire précise que pour le 3 septembre (Centenaire du Club ESGV), il faudra que Christophe et Claudine nettoient tout.

➤ **Electricité (SDEPA)**

Monsieur le Maire explique que deux entreprises interviennent pour l'éclairage public dans le Département. C'est l'entreprise CEGELEC qui interviendra sur le secteur de la Communauté des Communes (CCLB64).

Le SDEPA (Syndicat d'électrification des Pyrénées-Atlantiques) va faire un état des lieux de l'éclairage public des Communes du territoire. Hervé CAMINADE suit ce dossier et informe le conseil municipal qu'une étude avec une technologie LED est en cours avec l'entreprise ETPM.

D'autre part, Monsieur le Maire souligne les problèmes récurrents de l'alimentation des compteurs de la place de la chênaie et du foyer.

Il y a un dysfonctionnement au niveau du club house du rugby. Monsieur le Maire propose de faire venir l'électricien qui est intervenu au club house pour trouver le défaut. Monsieur CAMINADE souligne que le chauffage du Club house n'est pas adapté car il consomme trop. La puissance des chauffages est trop importante.

Monsieur le Maire explique qu'il y a 17 compteurs et qu'il faudrait envisager l'étude d'un compteur unique. Il va solliciter Gérard SANSOT pour faire un diagnostic et après faire un audit sur le réseau électrique de la Commune.

D'autre part, Monsieur le Maire « missionne » Monsieur CAMINADE pour s'occuper du problème de l'éclairage des stades. Il semblerait que ce dysfonctionnement soit concomitant avec l'installation des gens du voyage sur les terrains de sport en aout 2021. En effet, ceux-ci s'étaient branchés sur le compteur des éclairages des terrains, avec l'accord de la Commune.

La séance est levée à 21h00